***A tous les membres de l’A.S.B.L.***

*N. Réf. :ROL/2023/002* *Le 17 février 2023,*

*Cher membre,*

*Objet :* ***Convocation à l’Assemblée générale ordinaire***

*Le Conseil d’Administration a l’honneur de porter à votre connaissance que l’Assemblée générale ordinaire prescrite par l’article 12 des statuts de l’ASBL aura lieu le* ***DIMANCHE 19 MARS 2023*** *à* ***16h00*** *précises au local des* ***JEUNESSES MUSICALES DE MONS-BORINAGE****, situé Chaussée de Maubeuge, 430 à 7030 HYON.*

*Ordre du jour :*

1. *Accueil et vérification des présences*
2. *Approbation du procès-verbal de l’Assemblée générale du 29 avril 2022 (voir site internet)*
3. *Examen et approbation des comptes de l’année sociale 2022*
4. *Décharge à donner aux administrateurs*
5. *Examen et approbation du budget de l’année sociale 2023*
6. *Désignation de deux commissaires aux comptes et de deux suppléants*
7. *Régularisation en matière de publications au Moniteur Belge (fin de mandat d’anciens administrateurs)*
8. *Election de trois administrat(rices)eurs (élus pour 3 ans) et d’administrat(rices)eurs suppléant(e)s*
9. *Mise en conformité des Statuts de l’ASBL (voir annexe) – Vote à la majorité des 2/3. (Voir annexes et site internet)*
10. *Rapport moral et musical de la Cheffe*
11. *Mot du Président*
12. ***Discussion générale***
13. *Divers*

*Le verre de l’amitié sera servi à l’issue de la réunion.*

*./.*

*Les candidatures aux postes d’administrateur(rice)s peuvent être déposées (oralement ou par écrit) auprès de M. Pascal GILQUIN, Président,* ***au plus tard*** *pour le mardi 10 mars 2023.*

***Votre attention est attirée sur le fait que le vote du point 9 de l’ordre du jour requiert un quorum d’au moins 2/3 des membres (en règle de cotisation ou assimilés) présents. Afin de procéder à la validation de ce point, nous insistons donc particulièrement sur votre présence. Dans le cas contraire et conformément à la Loi, une seconde AG devra être convoquée.***

*Par souci d’économie, le texte du PV de l’AG 2022 est accessible sur le site internet* [*www.rolandins.be*](http://www.rolandins.be) *– zone choristes (mot de passe : doudou) et des exemplaires imprimés pourront également être obtenus sur demande.*

*Comme annoncé, au cours de la séance, le groupe « relooking » vous présentera le résultat de ses travaux.*

*Dans l’attente de vous rencontrer nombreux à ce rendez-vous important de notre vie associative et chorale, je vous prie de croire, Cher membre, en mes sentiments les meilleurs.*

*Pour le Conseil d’administration*

*Pascal GILQUIN,*

*Président*